

Décret

Générale

modern

Décret n° 2020-135/PR/MCPT portant sur l'adhésion de Hormuud télécom dans le consortium du câble sous-marin DARE-1.

n° 2020-135/PR/MCPT

Ministère

MINISTERE DE LA COMMUNICATION, CHARGE DES
POSTES ET DES TELECOMMUNICATIONS

Date de publication

8 juillet 2020

Numéro JO

n° 13 du 13/07/2020

Date du numéro

13 juillet 2020

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

VISAS

VULa Constitution du 15 septembre 1992

VULa Loi Constitutionnelle n°92/AN/10/6ème L du 21 avril 2010 portant révision de la Constitution

VULa Loi n°143/AN/16/7ème L du 05 avril 2016 portant sur la bonne gouvernance des entreprises publiques

VULe Décret n°99-0077/PR/MEFEN du 08 juin 1999 portant réforme des sociétés d'Etat, des sociétés d'Economie mixte et des établissements publics à caractère industriel et commercial

VULe Décret n°99-0178/PR/MCC portant statuts initiaux de la société Djibouti Télécom

VULe Décret n°2001-0132/PR/MCCPT portant modification des statuts initiaux de l'entreprise publique "Djibouti Télécom S.A"

VULe Décret n°2019-095/PRE du 05 mai 2019 portant nomination du Premier Ministre

VULe Décret n°2019-096/PRE du 06 mai 2019 portant nomination des Membres du Gouvernement

VULe Décret n°2019-116/PREdu 26 juin 2019 fixant les attributions des Ministères

VULa Délibération n°001/DT/2020 adoptée lors de la réunion du 04 juin 2020

SUR Proposition du Ministre de la Communication chargé des Postes et des Télécommunications.Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du Mardi 16 juin 2020.

TEXTE INTÉGRAL

Article 1

Est Approuvée l'adhésion de Hormuud Telecom au consortium du projet de câble sous-marin régional DARE-1.

Article 2

L'Offre d'adhésion de la société Hormuud Telecom est un apport numéraire pour un montant total de 18 250 000 USD.

Article 3

Le Ministre de la Communication, chargé des Postes et Télécommunications est chargé de l'application du présent décret qui sera enregistré.

*Le Président de la République
chef du Gouvernement*

ISMAÏL OMAR GUELLEH